

Rennes, le 16 juillet 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

UN « CAMPUS NUMERIQUE » PROMETTEUR 942 000 € du plan de relance pour accélérer sa mise en œuvre

Rennes, le 16 juillet 2009 – Patrick Devedjian, Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance, Bertrand Fortin, Président de l'Université Européenne de Bretagne et Jean Daubigny, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, ont signé la convention allouant 942 000 € de crédits du plan de relance pour l'accélération du « plan Campus numérique » en Bretagne. La mise en œuvre de ce projet nécessitera des contrats de partenariats en vue de la construction, la transformation ou la gestion d'ouvrages, d'équipements ou de biens immatériels. Le projet intitulé « UEB Campus » (campus numérique de Bretagne) a été retenu dans le cadre de l'appel à projets « campus » du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche lancé en 2008.

→ Commencer les études d'ingénierie du campus dès 2009

Le plan de relance vise à créer les conditions d'une relance rapide et durable de l'économie française en donnant la priorité à l'investissement pour créer des emplois. Il est un accélérateur des investissements. Ces crédits vont permettre de financer :

- toutes les études et prestations nécessaires à la définition et au pilotage général de l'opération Campus numérique de Bretagne ;
- tous les frais liés à la mise en place et au fonctionnement du dispositif d'ingénierie de projets ;
- toutes les études et prestations nécessaires à la réalisation des opérations.

→ Un campus numérique pour relier les quatre universités, dix-neuf grandes écoles et centres de recherche bretons fédérés au sein de l'Université Européenne de Bretagne (UEB).

Le rapprochement numérique de tous les sites de formation et de recherche dispersés sur le territoire breton permettra l'émergence d'un véritable campus numérique multipoints unique regroupant un potentiel de 72 000 étudiants et 6 000 enseignants-chercheurs, ingénieurs et administratifs.

Contacts presse:

Préfecture Edith Harzic 02 99 02 11 80 – 06 77 07 91 43 edith.harzic@ille-vilaine.pref.gouv.fr
U.E B François Berthet Francois.berthet@ueb.eu LD : 02 23 23 79 69 / 06 73 26 98 25
www.ueb.eu www.bretagne.pref.gouv.fr

→ **Il offrira de nouveaux outils et nouveaux services pour de nouveaux usages plus collaboratifs.** Le recours aux techniques et technologies numériques permet immédiatement et à terme de développer au sein de l'UEB des pratiques collaboratives de travail innovantes, pratiques collectives en temps réel ou différé de groupes de travail devenus insensibles aux distances géographiques séparant les différents laboratoires, équipes enseignantes et étudiants. Salles de visioconférence haute définition avec son spatialisé, salles de télé-présence, télé-amphis, murs d'images, outils de captation, d'archivage et d'exploitation des données numériques...seront quelques-uns des équipements qui vont être déployés.

Nouveaux services également avec des environnements numériques de travail ou bureaux virtuels de nouvelle génération pour l'ensemble des usagers. Ces espaces numériques ont aussi vocation à accueillir les activités de formation de formateurs, de recherche sur les usages du numérique, et la recherche partenariale avec les entreprises.

→ **4 nouvelles constructions et de nombreux impacts attendus.** 2 nouveaux bâtiments seront réalisés à Brest et 2 à Rennes, conçus avec un objectif d'architecture novatrice et certifiés de haute qualité environnementale, ils abriteront un concentré d'équipements et de services de haute technologie. Ils seront aussi des lieux de rencontres et d'échanges entre les acteurs publics et privés. Ces opérations s'inscrivent dans l'ère-post carbone avec la recherche de la réduction des déplacements sans nuire à l'efficacité du travail. Elles permettront la structuration des systèmes d'information, des innovations dans les outils et méthodes pédagogiques pour la formation initiale et la formation tout au long de la vie. Elles contribueront à renforcer l'image à l'international des établissements de l'UEB et de la Bretagne comme « terre des T.I.C. (Technologies de l'information et des communications).

Les premiers déploiements d'équipements et de service se feront dès la fin de l'année 2009. Ils s'étaleront ensuite sur 5 ans environ.

Cette opération d'étude et d'ingénierie pour le campus numérique s'inscrit dans un plan général comprenant :

- le bouclage « très haut débit » (10 Gb/s) de la Bretagne et en particulier entre les sites universitaires avec un financement de l'Etat de 8,2 M (Etat 2,0 M€ dont 1 M€ du plan de relance. L'appel d'offres a été lancé.
- la mobilisation de tous les campus universitaires et grandes écoles sur le développement des outils de télé-enseignement, vision-conférence, télé-amphi, web2,... à travers l'opération « campus numérique » : opération qui devrait vaincre le handicap de la dispersion géographique